

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) ET CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)

## LAVERIES AUTOMATIQUES LAVECO

*Dernière mise à jour : 02/03/2026*

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après « CGV/CGU ») régissent l'accès et l'utilisation des laveries automatiques exploitées sous l'enseigne LAVECO, ainsi que les services associés proposés aux utilisateurs.

L'utilisation des équipements implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions.

### IMPORTANT — CONDITIONS ESSENTIELLES D'UTILISATION

Avant toute utilisation des laveries LAVECO, les utilisateurs sont invités à prendre connaissance des règles essentielles suivantes :

- Les laveries fonctionnent en libre-service, sans personnel présent en permanence sur site.
- Attention : le matériel tourne en grande vitesse et l'eau de lavage peut atteindre 90°C.
- L'Utilisateur est tenu de vérifier l'état, la propreté et le vide du tambour avant d'introduire son linge.
- L'utilisateur reste responsable de son linge durant toute la durée du lavage et du séchage.
- Les machines sont exclusivement destinées au lavage et au séchage de linge textile domestique.
- Le lavage d'articles pour animaux ou d'équipements animaliers est strictement interdit (couvertures d'équitation, paniers pour animaux).
- Les textiles souillés par des produits dangereux, inflammables ou industriels ne doivent pas être introduits dans les machines.
- Des objets non textiles (chaussures, objets métalliques, etc.) sont interdits dans les machines de nos laveries.
- Des textiles fragiles, ornés ou avec inserts spéciaux ne supportant pas le lavage industriel sont interdits.
- Le lavage / séchage de tapis est interdit.
- Des produits ou vêtements techniques nécessitant un traitement spécifique sont interdits à introduire dans le tambour.
- Des produits chimiques non autorisés pour le textile et les huiles sont interdits à introduire dans les tambours.
- Sauf dysfonctionnement imputable aux équipements dûment signalé dans les conditions prévues à l'article 10, aucun remboursement ne peut être effectué après le lancement d'un programme.
- Les utilisateurs doivent maintenir les locaux propres et retirer leur linge dès la fin du cycle.

L'Utilisateur est entièrement responsable de ses biens et des dommages causés par le non-respect des conditions essentielles listées ci-dessus.

**L'utilisation des équipements implique l'acceptation complète des présentes conditions.**

### ARTICLE 1 — IDENTIFICATION DE L'EXPLOITANT

Les laveries sont exploitées par :

**Société : SARL LAVECO — Capital social : 120 000 € — RCS Saintes 517 659 264 — SIRET 517 659 264 00140**

Siège social : 18 boulevard Guillet Maillet — 17100 SAINTES — France

Email : [contact@laverie-automatique-laveco.com](mailto:contact@laverie-automatique-laveco.com)

Téléphone : +33 6 08 26 38 07

Site internet : <https://laverie-automatique-laveco.com>

Ci-après dénommé « l'Exploitant ».

## **ARTICLE 2 — OBJET**

---

Les présentes conditions définissent :

- les modalités d'accès aux laveries automatiques ;
- les conditions d'utilisation des équipements ;
- les règles de paiement des prestations ;
- les responsabilités respectives des utilisateurs et de l'exploitant.

Les laveries LAVECO sont exclusivement destinées au lavage et au séchage de textiles et linge domestique. Aucun service de lavage pour animaux ou équipements animaliers n'est proposé.

## **ARTICLE 3 — ACCÈS AUX LAVERIES**

---

Les laveries sont accessibles aux horaires affichés sur site.

L'accès peut être temporairement interrompu pour maintenance, panne technique, nettoyage, raisons de sécurité ou cas de force majeure.

## **ARTICLE 4 — DESCRIPTION DES SERVICES**

---

Les laveries mettent à disposition :

- des machines à laver automatiques ;
- des sèche-linge ;
- des systèmes de paiement automatique.

Les équipements fonctionnent en libre-service.

## **ARTICLE 5 — CONDITIONS D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS**

---

L'utilisateur s'engage à respecter les consignes affichées, utiliser les machines conformément à leur destination, ne pas surcharger les machines, vérifier le contenu des poches avant lavage et utiliser des produits adaptés.

Il est interdit de laver notamment :

- Tout tapis lourd ;
- Vêtements souillés par hydrocarbures, solvants ou produits dangereux ;
- Textiles contenant des matières inflammables ;
- Équipements animaliers ;
- Tout objet susceptible d'endommager les machines.

L'utilisateur doit :

- Surveiller ses enfants, ne pas leur laisser manipuler les machines ;
- Attendre l'arrêt complet de la machine avant d'ouvrir les portes.

L'utilisateur ne doit pas forcer les portes ou couvercles des machines.

## **ARTICLE 6 — TARIFS**

---

Les tarifs sont affichés en euros TTC dans chaque laverie et peuvent être modifiés à tout moment. Le prix applicable est celui affiché au moment du paiement.

## **ARTICLE 7 — MODALITÉS DE PAIEMENT**

---

Les paiements peuvent être effectués par pièces, billets, carte bancaire ou paiement sans contact selon équipement. Le paiement est exigible avant lancement du cycle.

## **ARTICLE 8 — RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR**

---

L'utilisateur demeure responsable de son linge durant toute sa présence dans la laverie. L'exploitant ne peut être tenu responsable des vols, oublis ou erreurs d'utilisation.

En cas de non-respect des conditions d'utilisation, de consignes et recommandations, aucune réclamation ni remboursement ne sera accepté, sauf dispositions légales d'ordre public contraires.

## **ARTICLE 9 — RESPONSABILITÉ DE L'EXPLOITANT**

---

L'exploitant assure l'entretien des équipements. Il procède à une vérification hebdomadaire du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité des machines à laver et à sécher.

Il ne peut être tenu responsable d'une mauvaise utilisation ou d'événements indépendants de sa volonté.

En cas de dysfonctionnement avéré et imputable aux équipements LAVECO, l'indemnisation est plafonnée, à titre exclusif et forfaitaire, au montant effectivement payé par l'utilisateur pour le ou les cycles concernés, dans la limite d'un maximum de cent (100) euros, quel que soit le préjudice subi, et sans préjudice des dispositions d'ordre public applicables. Cette limite constitue une clause essentielle des présentes CGV/CGU, expressément acceptée par l'utilisateur.

Aucune indemnisation ne sera accordée pour la perte de valeur esthétique ou commerciale d'un bien, la perte d'usage, ou pour tout préjudice indirect ou consécutif (perte de temps, etc.).

## **ARTICLE 10 — INCIDENTS**

---

En cas de dysfonctionnement empêchant un lavage correct, ou tout autre incident de lavage ou séchage, l'utilisateur doit appeler sans délai le numéro de téléphone affiché permettant de joindre un interlocuteur pendant les horaires d'ouverture.

Toute réclamation doit être introduite auprès de l'exploitant dans un délai maximal de 30 jours calendaires à compter de l'incident. La réclamation doit impérativement inclure un justificatif de paiement ET une preuve photographique claire du dommage ou du dysfonctionnement.

L'absence de signalement dans les délais convenus peut limiter la recevabilité de la réclamation, sans toutefois faire obstacle à l'exercice de droits fondés sur des dispositions légales impératives.

## **ARTICLE 11 — RÈGLES DE BONNE CONDUITE**

---

Les utilisateurs doivent maintenir les locaux propres, retirer leur linge rapidement et respecter le voisinage.

## **ARTICLE 12 — SÉCURITÉ DES LOCAUX**

---

Les laveries peuvent être équipées de vidéosurveillance conformément aux articles L251-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure. Les systèmes installés font l'objet d'une autorisation préfectorale. Les images sont conservées pour une durée maximale de 30 jours, au-delà de laquelle elles sont automatiquement effacées. Les personnes filmées disposent d'un droit d'accès aux images les concernant sur demande auprès de l'exploitant.

## **ARTICLE 13 — DONNÉES PERSONNELLES**

---

Les données personnelles collectées lors des réclamations ou de l'utilisation des services servent uniquement au traitement des demandes et à la gestion des équipements.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD — Règlement UE 2016/679), les traitements effectués reposent sur les bases légales suivantes : exécution du contrat

(art. 6.1.b RGPD) pour le traitement des réclamations et la gestion des services, et intérêt légitime (art. 6.1.f RGPD) pour la sécurité des locaux (vidéosurveillance).

Les données sont conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la dernière interaction, puis supprimées.

Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de leurs données. Pour exercer ces droits, contacter l'Exploitant à l'adresse : [contact@laverie-automatique-laveco.com](mailto:contact@laverie-automatique-laveco.com) ou par courrier : SARL LAVECO, 18 boulevard Guillet Maillet, 17100 SAINTES.

Les utilisateurs disposent également du droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)). Les laveries peuvent être équipées de systèmes de vidéosurveillance ; les informations relatives à ce traitement sont affichées sur site conformément à la réglementation.

## **ARTICLE 14 — FORCE MAJEURE**

---

Conformément à l'article 1218 du Code civil, la responsabilité de l'exploitant ne pourra être engagée en cas d'événement imprévisible, irrésistible et extérieur à sa volonté empêchant l'exécution du service (notamment : catastrophes naturelles, coupures de courant, coupures d'eau, vandalisme, décision administrative, grève générale).

## **ARTICLE 15 — DROIT APPLICABLE ET LITIGES**

---

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Conformément à l'article L612-1 du Code de la consommation, en cas de litige n'ayant pu être résolu amiablement, l'Utilisateur peut recourir gratuitement à la médiation de la consommation. L'Exploitant adhère au service de médiation CM2C — Centre de Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice ([www.cm2c.net](http://www.cm2c.net)). La demande de médiation ne peut être effectuée qu'après avoir au préalable tenté de résoudre le litige directement auprès de l'Exploitant.

Conformément au Règlement (UE) n° 524/2013, l'Utilisateur peut également recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL/ODR) accessible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>.

À défaut de résolution amiable, la juridiction compétente sera déterminée conformément aux règles de droit commun. Pour les litiges de consommation, le consommateur peut saisir le tribunal de son domicile ou celui du lieu d'exécution de la prestation.

Une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire.

## **ARTICLE 16 — DROIT DE RÉTRACTATION**

---

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, aucun droit de rétractation ne s'applique aux services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur. Le lancement d'un programme de lavage ou de séchage vaut accord exprès et renonciation au droit de rétractation.

## **ARTICLE 17 — ACCEPTATION DES CONDITIONS**

---

L'utilisation des laveries implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

---

***FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION***